

DECRET N° 2003-087 DU 11 MARS 2003

Portant nomination des Doyens, Vices-Doyens
Directeurs et Directeurs-Adjointes des facultés
classiques, écoles et instituts universitaires du
Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2001-362 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu** le décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001 portant création et organisation de deux universités nationales en République du Bénin ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 février 2003 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après dans les facultés classiques, les écoles et instituts universitaires du Bénin, les personnes dont les noms suivent :

Faculté des Sciences et Techniques (FAST)

- Doyen : Monsieur Cyprien GNANVO
- Vice-Doyen : Monsieur Lucien Marc OYEDE

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)

- Doyen : Monsieur Ascension BOGNIAHO
- Vice-Doyen FLASH/Abomey-Calavi : Monsieur Mamoudou
AKANNI IGUE
- Vice-Doyen FLASH/Porto-Novo : Monsieur Benoît N'BESSAH

Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)

- Doyen : Monsieur Mathurin C. NAGO
- Vice-Doyen : Monsieur Euloge K. AGBOSSOU

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

- Doyen : Monsieur Fulbert GERO AMOUSSOUGA
- Vice-Doyen : Monsieur Pasteur E. AKPO

Faculté des Sciences de la Santé (FSS)

- Doyen : Monsieur César AKPO
- Vice-Doyen Ecole de Médecine : Monsieur Nicolas KODJOH
- Vice-Doyen Ecole de Pharmacie : Monsieur André BIGOT
- Vice-Doyen Ecole de Kinésithérapie
et des Assistants Sociaux : Madame Vicentia BOCO

Collège Polytechnique Universitaire (CPU)

- Directeur : Monsieur Marc KPODEKON
- Directeur Adjoint : Monsieur Daton MEDENOU

Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)

- Directeur : Monsieur Noël A. GBAGUIDI
- Directeur Adjoint : Monsieur Etienne AHOUANKA

Ecole Normale Supérieure (ENS)

- Directeur : Monsieur Jacob Tokanou TOSSA
- Directeur Adjoint : Monsieur Innocent C. DATONDJI

Institut national de la Jeunesse, d'Education Physique et du Sport (INJEPS)

- Directeur : Monsieur Pierre H. DANSOU
- Directeur Adjoint : Monsieur Libérat TANIMOMO

Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Lokossa

- Directeur : Monsieur Ezéchiel ALLOBA
- Directeur Adjoint : Monsieur Alain A. C. N. ADOMOU.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 mars 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Bruno AMOUSSOU.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,



Dorothé Cossi SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MESRS 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESEP 3 UNIPAR-FDSP 3 INTERESSES 23 JO 1.